

RENTREE SCOLAIRE

BTS et DCG

ANNEE SCOLAIRE 2026 - 2027

Site Internet : www.polesup-stbrieuc.org
E-mail : contact@balavenne-polesup.fr

Nous sommes heureux de vous accueillir dans nos locaux pour une première rentrée en enseignement supérieur ou pour poursuivre votre cursus scolaire.

Vous trouverez, ci-après, les renseignements utiles pour la rentrée scolaire.

D'autres **informations sont disponibles sur le site de l'établissement**. Nous vous invitons à les consulter sur polesup-stbrieuc.org et à les lire avec attention.

Les étudiants seront accueillis au Pôle Supérieur, selon le planning suivant :

Dates	Heures	Classes	Salles
Accueil par M. Jérôme MARSAIS Chef d'Etablissement MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2026 à l'Amphi	8H30	1 BTS NDRC A	Amphi
		1 BTS NDRC B	
		1 BTS CCST	
		DCG 1	
9H30	1 BTS GPME	Amphi	
	1 BTS CG		
	1 BTS DIET		
<i>↳ Les étudiants seront pris en charge par les professeurs principaux à 10H10</i> <i>↳ L'après-midi sera consacrée à la découverte du Pôle Sup' Balavenne</i>			
Accueil par les Professeurs principaux MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2026 dans les salles de cours	8H30	2BTS GPME	26
		2BTS CG	58
		2 BTS DIET	14
		2BTS NDRC A	38C
		2BTS NDRC B	38D
		2 BTS CCST	28 Bis
		DCG 2	34
		DCG 3	36
<i>↳ Les cours débuteront à 10H10</i>			

➤ CARTE ETUDIANT

Une carte multifonctions (carte d'identité scolaire, accès établissement, self, photocopies) sera remise aux étudiants dès la rentrée. Cette carte est valable pour l'année scolaire. En cas de perte ou de détérioration, une nouvelle carte sera remise contre paiement de 10 €.

➤ LIVRES – EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2026 / 2027

Une liste des équipements demandés pour la rentrée (livres, matériels, tenues professionnelles, ...) est disponible sur le site (rubrique : infos pratiques – infos de rentrée) [cliquer pour consulter](#). Les étudiants feront le nécessaire pour être équipés dès la rentrée.

➤ ASSURANCE MALADIE

Depuis le 1^{er} septembre 2019, les étudiants qui s'inscrivent en enseignement supérieur ne changent plus de régime obligatoire d'assurance maladie. Ils restent affiliés, sans avoir de démarche à accomplir, à leur régime actuel (CPAM, MSA ou autre), généralement celui de leurs parents.

➤ BOURSES ENSEIGNEMENT SUPERIEUR / CROUS

Les étudiants boursiers doivent **transmettre leur « avis conditionnel d'attribution »** au service comptable de l'établissement, pour validation, **dès réception** ou **au plus tard le jour de la rentrée scolaire**. Ceux qui n'auraient pas effectué leur demande sur Internet, pourront encore le faire à l'adresse etudiant.gouv.fr avant le **30 septembre**.

➤ CHARTE INFORMATIQUE

Les étudiants se verront remettre **un identifiant et un code d'accès personnels** afin de pouvoir utiliser les ressources pédagogiques et multimédia du lycée (logiciels, connexion Internet, zone personnelle de stockage de données...). **Une signature de la charte informatique marque votre engagement à en accepter les clauses**. Un filtrage des sites Internet illicites est systématiquement mis en place sur tous les postes pour la protection des utilisateurs.

➤ PHOTOCOPIES

Un quota d'impressions est intégré aux fournitures scolaires et permet aux étudiants de faire face à leurs besoins annuels. Lorsque le quota est atteint, le compte de l'étudiant est bloqué et ne permet plus d'impression. L'étudiant pourra toutefois demander à la Comptabilité une réactivation de son compte contre paiement à tarif modique.

➤ ABSENCES

Toute absence doit être signalée au plus vite au Pôle Education

par l'étudiant, ou le tuteur légal si l'étudiant est mineur,

- par téléphone au ☎ **02 96 94 42 45**

- ou par mail à vie.etudiant@balavenne-polesup.fr

et confirmée par un écrit ou un certificat médical dans les 48H

Conformément au contrat de responsabilité en vigueur, **toute absence prévisible** devra faire l'objet d'une **demande préalable** de la part de l'étudiant (ou du tuteur légal si l'étudiant est mineur) auprès du Pôle Education qui relayera, **pour décision par la Direction**. L'autorisation n'est pas automatique. Les rendez-vous médicaux ne doivent en aucun cas être pris sur les heures de cours.

➤ TRANSPORTS SCOLAIRES

Les étudiants utilisant les transports scolaires (Car, TER SNCF) trouveront les modalités d'inscription sur le site internet www.breizhgo.bzh pour obtenir leur carte d'abonnement ou titre de transport. L'inscription en ligne est à réaliser avant le 16 juillet. Passée cette date, l'inscription restera possible mais une majoration sera alors appliquée par la Région aux familles.

Vous résidez sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération et votre enfant sera scolarisé dans un établissement scolaire sur ce même territoire, réalisez dès à présent votre **abonnement avec les TUB** (Transports Urbains Briochins).

Formulaire d'abonnement TUB et informations utiles téléchargeables sous ce lien <https://tub.bzh>

➤ RESTAURATION

Les étudiants peuvent déjeuner sur place à la **Cafétéria des étudiants** du Pôle Supérieur qui leur est réservée. **Des « formules rapides » sont servies toute l'année.**

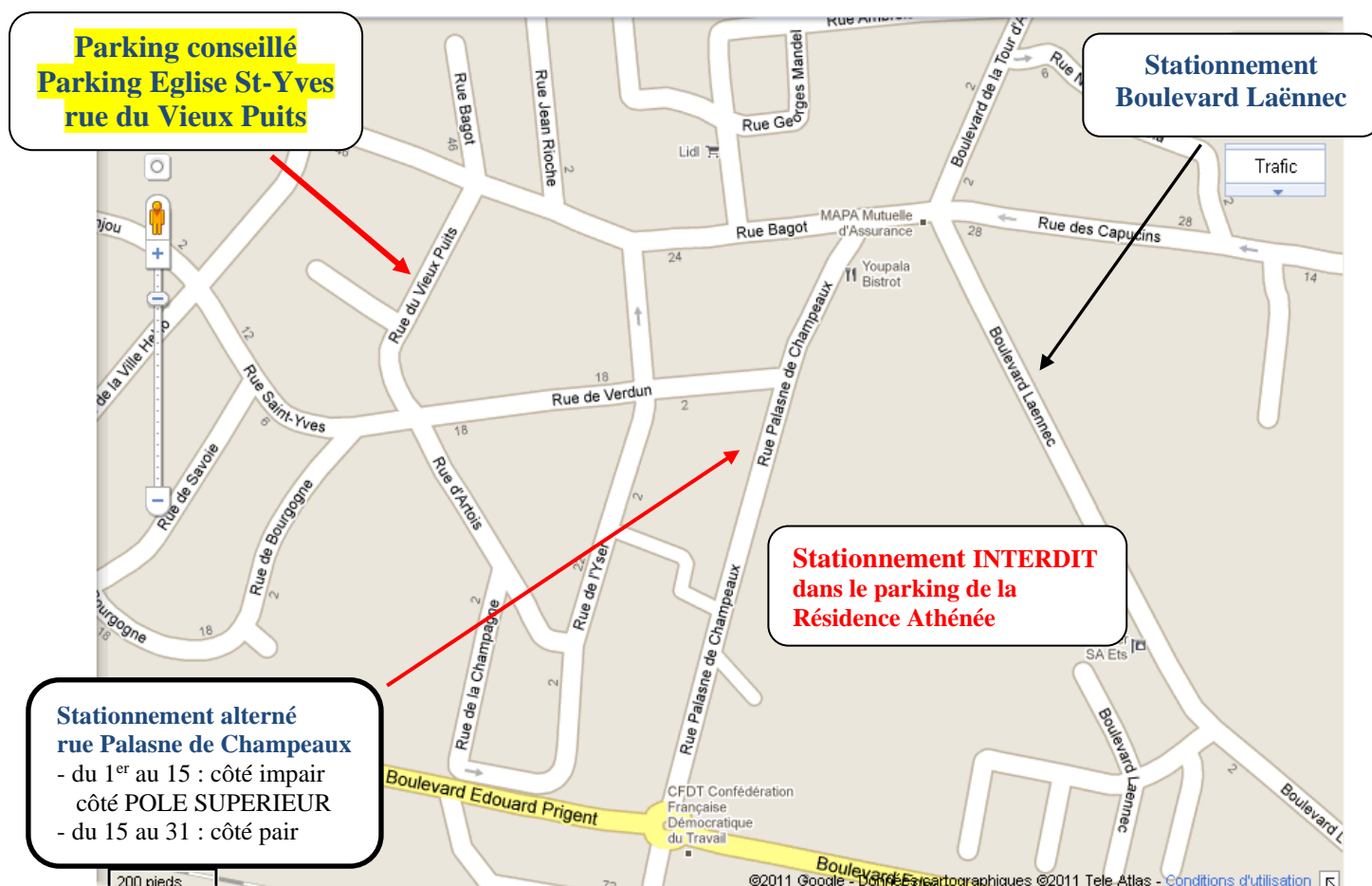
Les étudiants qui souhaitent prendre des repas au self de l'établissement (coût du repas : 5,90 €) pourront recharger leur carte étudiant auprès de la comptabilité avant de se présenter au self.

➤ PARKINGS AUTOMOBILES

Un grand parking existe à 150 m du lycée (5 mn à pied) : Rue du Vieux Puits

Nous vous rappelons que les parkings des Résidences d'habitation en périphérie du lycée, notamment la Résidence Athénée, sont privés et donc non autorisés.

Respectez les stationnements, les sorties de garages et les limitations de vitesse



CALENDRIER SCOLAIRE

DATES	Fin des cours	Reprise des cours
Rentrée des étudiants	Mardi 1 ^{er} septembre 2026	
Toussaint	Vendredi soir 16 octobre 2026	Lundi 2 novembre 2026
11 novembre	Pas de cours le Mercredi 11 novembre 2026	
Noël	Vendredi soir 18 décembre 2026	Mardi 5 janvier 2027
Hiver	Vendredi soir 19 février 2027	Lundi 8 mars 2027
Pâques	Pas de cours le lundi de Pâques : 29 mars 2027	
Printemps	Vendredi soir 16 avril 2027	Lundi 3 mai 2027
Pont de l'Ascension	Jeudi 6 mai et vendredi 7 mai 2027	
Pentecôte	Pas de cours le lundi 17 mai 2027	
Fin d'année scolaire	Vendredi soir 2 juillet 2027	

**L'établissement sera fermé au public
du vendredi 10 juillet 2026 au soir au mercredi 19 août 2026 inclus.**

Boostez votre parcours : Choisissez vos options

OPTION 1 : Nautisme



*embarquez
pour une option
passionnante!*

Alliez
**FORMATION
et PASSION**


-  2 heures hebdomadaires
-  Préparation au permis côtier
-  Secteur en pleine croissance



OPTION 2 : Langue Vivante 2 - Espagnol



**Alliez COMPETENCES
et DESTINATIONS**

-  2 HEURES
HEBDOMADAIRES
-  indispensable pour la poursuite
d'études en Ecoles de Commerce
-  OUVERTURE CULTURELLE
ET PROFESSIONNELLE

NOUVEAUTÉ 2026

INTERNAT ÉTUDIANTES

*Une solution d'hébergement
au cœur du Pôle Sup Balavenne*



CE QUI EST INCLUS



Du lundi matin
au vendredi matin



Chambre
individuelle



Repas du soir
inclus



Petit-déjeuner
inclus



Cadre calme,
sécurisé et
propice au travail



Environnement idéal
pour réussir
ses études

Tarif mensuel :

378 €



Repas du soir et
petit déjeuner inclus



Engagement de
3 mois minimum

PLACES LIMITÉES



Afin de garantir des conditions d'accueil optimales,
seulement 10 places environ sont proposées
pour la rentrée 2026.



Les demandes seront étudiées
dans l'ordre de réception
des dossiers complets.



CHAMBRE PMR POSSIBLE

Une chambre adaptée PMR
est disponible.
N'hésitez pas à nous faire part
de vos besoins spécifiques.